



## FAIRE CONNAÎTRE LES DROITS DE L'ENFANT VIA DES POSTERS

<b>Thèmes</b>	Droits de l'enfant en général
<b>Niveau de difficulté</b>	Facile
<b>Âge</b>	6-18 ans
<b>Taille du groupe</b>	20 participant.e.s
<b>Type d'activité</b>	Musical / créatif
<b>Résumé</b>	Les participant.e.s font preuve de créativité pour présenter les droits de l'enfant dans leur vie quotidienne.
<b>Objectifs</b>	Les élèves se familiarisent avec les différents droits de l'enfant et découvrent, par une approche interactive et participative, que les droits de l'enfant ont un impact sur leur vie et celle des jeunes du monde entier.
<b>Préparation</b>	/
<b>Matériel</b>	Aperçu des droits de l'enfant (voir annexe) Matériel pour la fabrication des posters: pinceaux, peinture, papier, magazines, marqueurs ...

### Instructions

- Avant le cours, sélectionnez des groupes de droits liés les uns aux autres. Par exemple, les droits liés à l'enfant et à sa famille.
- Demandez à la classe de former des petits groupes ou des duos. Expliquez-leur qu'il y a parfois des spots radio ou TV, ou des affiches sur les droits des enfants. (Plan International, UNICEF, Villages d'Enfants...)
- Demandez à chaque duo ou groupe de créer un message publicitaire expliquant un droit ou un groupe de droits. Cela peut être une affiche, une pièce de théâtre, une chanson ou un poème à réciter. Si certains enfants souhaitent réaliser une affiche, les conseils ci-dessous peuvent être utiles.
- Une fois le travail terminé, il peut être montré ou récité pour la classe ou l'ensemble de l'école.

### Conseils pour l'animateur

A convenir à l'avance avec les élèves:

- Avant de commencer, réfléchis bien à ce que tu veux communiquer. Détermine ton message et écris-le.
- Commence par faire des essais/croquis pour tester autant d'idées que possible.
- N'aie pas peur de supprimer une idée. Il est plus important de travailler dur à une idée intéressante que de consacrer du temps à quelque chose qui ne te satisfait pas réellement.



## Annexe Aperçu des droits de l'enfant

	Droit à une opinion propre	Art. 12, 13, 14		Droit à un traitement égal	Art. 2
	Droit à une foi et une culture propres	Art. 14, 17, 30		Droit à la famille	Art. 3, 18, 19, 24, 26, 27
	Droit à une alimentation saine, à l'eau, à des vêtements à une habitation	Art. 26, 27		Droit à des soins adaptés en cas de maladie ou de handicap	Art. 2, 3, 4, 23
	Droit de se réunir avec d'autres	Art. 15		Droit à une vie privée	Art. 16
	Droit à la sécurité et à la protection	Art. 6 (1), 19, 20, 22, 25, 33, 34, 35, 36		Droit à la protection contre l'exploitation	Art. 32, 36
	Droit à l'éducation et à l'information	Art. 5, 6 (2) 17, 18, 28, 29 40		Droit à la protection contre l'enfermement	Art. 11, 37, 40
	Droit au jeu et au temps libre	Art. 31		Droit à la protection contre la guerre	Art. 38, 39
	Droit aux soins	Art. 3, 18, 19, 24, 26, 27		Droit à la protection en cas d'adoption	Art. 21
	Droit à un nom et à une nationalité	Art. 7, 8			

